Résolution sur l’Égypte, en particulier la condamnation d’Hicham Kassem

2023/2883(RSP) - 05/10/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 379 voix pour, 30 contre et 31 abstentions, une résolution sur l'Égypte, en particulier sur la condamnation d’Hisham Kassem.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes S&D, Renew, Verts/ALE, The Left et députés.

Hisham Kassem est une voix libérale importante en Égypte, éditeur et défenseur de la liberté des médias et de l'État de droit.

À l'approche de l'élection présidentielle de décembre 2023 en Égypte, M. Kassem a joué un rôle central dans la fondation du «Courant libre», une coalition de partis et de personnalités de l'opposition libérale, critiquant le bilan économique et politique du gouvernement.

La résolution a demandé la libération immédiate et inconditionnelle de Hisham Kassem, condamné en septembre à six mois de prison et à une amende pour diffamation et calomnie en raison d'un message en ligne critiquant l'ancien ministre égyptien Abu Eita. Elle a exhorté les autorités égyptiennes à abandonner toutes les charges à caractère politique qui pèsent sur lui et ont demandé à la délégation de l'UE et aux représentants des États membres de lui rendre visite en prison.

Les députés ont souligné l'importance d'organiser des élections crédibles, libres et équitables et ont exhorté les autorités à cesser de harceler les personnalités pacifiques de l’opposition, telles qu’Ahmed Al-Tantaoui, candidat à la présidence et ancien parlementaire.

Les autorités égyptiennes sont invitées à :

- respecter l'État de droit, la liberté d'expression, de la presse, des médias et d'association, ainsi que l'indépendance de la justice;

- libérer immédiatement et sans condition les dizaines de milliers de prisonniers détenus arbitrairement pour avoir exprimé pacifiquement leur opinion;

- lever la censure en ligne contre les médias indépendants.